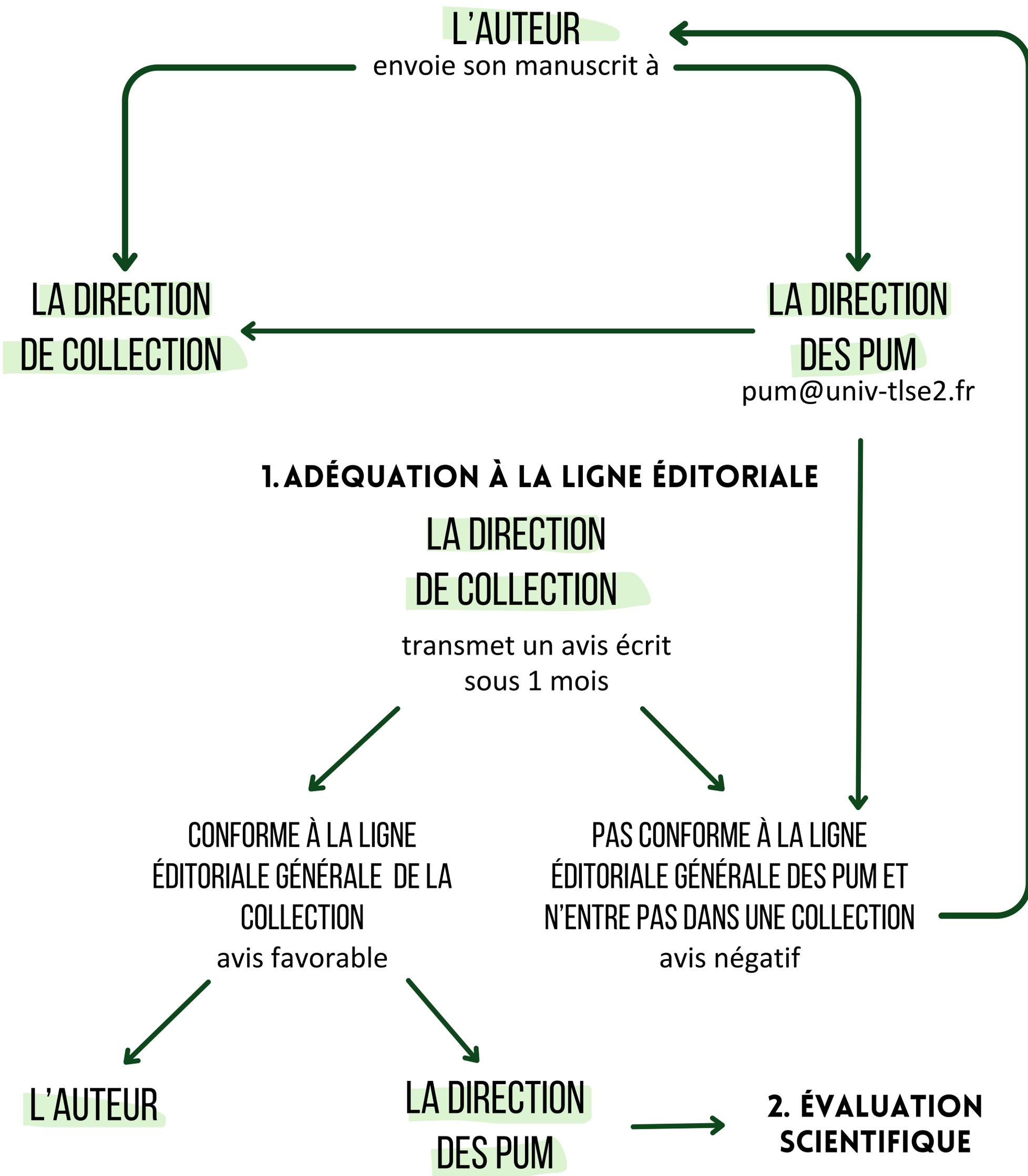


CIRCUIT D'EXPERTISE EN VUE DE LA PUBLICATION



2. ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

le manuscrit est soumis à expertise par

LA DIRECTION DE COLLECTION

LE COMITÉ ÉDITORIAL

EXPERTISE EXTERNE "EN DOUBLE-AVEUGLE"
2 MOIS

EXPERTISE INTERNE OU EXTERNE
2 MOIS

LA DIRECTION DES PUM

3. DÉCISION DE PUBLICATION

SYNTHÈSE DES EXPERTISES ET AVIS

Manuscrit :

- accepté pour publication
- accepté avec aménagements
- refusé

LA DIRECTION DE COLLECTION

L'AUTEUR

aménagements éventuels

transmission du dossier complet et définitif en vue de la publication

LA DIRECTION DES PUM

4. VALIDATION DU DOSSIER DÉFINITIF ET SIGNATURE DU CONTRAT D'AUTEUR

le manuscrit entre dans la file d'attente en vue de la publication sous 12 à 18 mois